



Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
**Office d'arboriculture
et cultures maraîchères**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)



P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA



Communiqué n° 29 du 13 décembre 2018

ARBORICULTURE

COCHENILLE FARINEUSE : EVITER SA DISSEMINATION

Saxon et Riddes sont les communes les plus attaquées par la cochenille farineuse (*P. comstocki*), mais la zone de Bieudron, les bas de Chamoson et la commune d'Ardon sont aussi touchés. Actuellement, cette cochenille passe l'hiver sous forme d'œufs, bien enfouis sous les écorces. On ne peut toutefois pas exclure la présence de quelques formes mobiles sur les arbres.

Dans les parcelles fortement atteintes (pruniers et poiriers), des colonies sont encore bien visibles même sans chercher sous l'écorce. Il subsiste ainsi un danger de disséminer ce ravageur en exportant du bois provenant de ces vergers vers des zones indemnes. De ce fait :

Il est interdit d'exporter le bois coupé dans des vergers de communes ou de zones citées en dehors de celles-ci, avant qu'il soit entièrement séché.

Dans le même ordre d'idées, les palox ou autres emballages potentiellement infestés qui sortent des frigos devront être soigneusement nettoyés avant une nouvelle utilisation. Afin de dégager les œufs qui s'y seraient encore accrochés, les emballages en bois nécessitent au minimum un passage avec un jet d'eau chaude (50-60°C) à haute pression pendant plusieurs minutes. Moins longtemps et à plus basse température s'ils sont en plastique.

D'après nos observations, les larves et les adultes de *P. comstocki* meurent toutes après un mois de stockage à 0°C. Par contre, une bonne partie des œufs ayant subi le même traitement (un mois de stockage à 0°C) éclot après deux à quatre semaines à 20°C.

VITICULTURE

JOURNEES D'INFORMATION VITICOLE ET ŒNOLOGIQUE

Les journées d'information viticole et œnologique se dérouleront **jeudi 10 et vendredi 11 janvier 2019** au Palais de Beaulieu à Lausanne (programme détaillé sous www.vitiplus.ch).

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE - M. GENINI

